



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PIE XII
AUX SOUVERAINS D'ITALIE,
S.M. LE ROI VICTOR EMMANUEL III ET LA REINE****

Jeudi 21 décembre 1939

La visite solennelle que le roi-empereur et son auguste épouse, la reine-impératrice – éclatant exemple de bonté pour les femmes italiennes - accompagnés d'une si brillante et si noble suite, ont voulu Nous faire, comme ils le firent déjà il y a dix ans à Notre prédécesseur – lequel sut sagement avec Votre Majesté réconcilier l'Église et l'État en Italie – Nous est d'autant plus agréable qu'elle est toute rayonnante de la splendeur de la très prochaine fête de Noël, fête de la paix, de la charité qui a racheté et transformé le monde.

Cette visite a lieu au moment où, tandis que d'autres peuples sont entraînés dans la guerre ou menacés par elle, et qu'un grand nombre de cœurs ont perdu la tranquillité et la paix, l'Italie, au contraire, néanmoins toujours vigilante et forte, sous la main auguste et sage de son roi-empereur et la clairvoyante direction de ses gouvernants, garde une attitude calme dans la vie nationale, dans la concorde des esprits, le culte des lettres, des sciences et des arts, dans les travaux des champs et des usines, sur les routes du ciel et des mers, dans les rites solennels de l'Église catholique.

La foi, qui anima au cours des siècles l'illustre maison de Savoie et l'a placée aussi sur les autels, a prouvé aujourd'hui devant Nous avec quelle intensité elle vit dans la royale et impériale dynastie dont la gloire s'élève dans l'emblème de la croix blanche. Sur vos Majestés, sur toute la famille royale, sur le chef et les membres du gouvernement, sur les personnes ici présentes, Nous invoquons, à l'approche des fêtes de Noël, les plus abondantes bénédictions célestes.

Puisse la main toute-puissante de Dieu guider les destinées du peuple italien, qui Nous est si proche et si cher, et inspirer les décisions de ses gouvernants, de façon qu'il lui soit donné la possibilité d'assurer dans une vigilance prévoyante et une sagesse conciliante, non seulement sa paix intérieure et extérieure, mais aussi le rétablissement d'une paix honorable et durable entre les peuples.

* *La Documentation catholique*, 1940 n.912 c.452.

Documents Pontificaux 1939, p.375-376.

Actes, I, p.310-311.

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana